



Transfert d'argent depuis l'étranger

Par **samcooke**, le **01/09/2016** à **13:24**

Bonjour,

J'aurais besoin d'un conseil s'il vous plaît.

J'aimerais savoir s'il est possible de faire un virement de 20 000 euros d'un compte à son nom dans un pays étranger (Venezuela) vers son compte bancaire en France?

C'est une somme d'argent déposé par mon père sur un compte à mon nom dans mon pays d'origine.

Je voudrais savoir également, au niveau des impôts, combien de pourcentage prennent-ils s'il vous plaît?

Merci d'avance pour votre aide.

Par **Visiteur**, le **11/09/2016** à **15:24**

Bonjour,

Je ne pense pas qu'il y ait de prélèvement d'impôt sur cette somme.

En revanche, il faut fournir à votre banque en France des documents justificatifs sur l'origine des fonds...

Je vous conseille de voir avec votre conseiller.

Par **morobar**, le **26/01/2017** à **10:24**

Bonjour,

[citation]J'aimerais savoir s'il est possible de faire un virement de 20 000 euros d'un compte à son nom dans un pays étranger (Venezuela) vers son compte bancaire en France?[/citation]

C'est la législation sur les transferts financiers applicable au pays cité (Venezuela) qui détermine vos droits.

De nombreux pays en proie à des balances commerciales très déséquilibrées, ou pauvres en réserves de monnaies fortes limitent voire interdisent de telles sorties de capitaux.